

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 03 MAI 2011

### Sont présents :

- |                  |                      |
|------------------|----------------------|
| - MICHEL Gérard  | - GRUNFELDER Roland  |
| - BOURGON Henry  | - LAMIRAULT Nathalie |
| - BOURGON René   | - MAIRESSE Andrée    |
| - BRUCKER Gaston | - MEYER Bernard      |

**Absents excusés :** ACHEREINER Jean - BICHET Patrick - OSWALD Hélène

**Absents :** BECK Edgar - FETTER Marcel - MORGENTHALER Monique

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été discutés.

### 1. Excursion culturelle au Pays de Bitche.

Le nombre d'inscrits pour cette sortie n'étant pas suffisant, celle-ci est reportée au **2 juillet 2011**.

Il est convenu de faire une relance auprès de la population :

- Confection de nouveaux bulletins (Henry BOURGON – Gérard MICHEL)
- Distribution de ces bulletins dans les boîtes aux lettres de la commune et dépôts dans les commerces (René BOURGON)
- Dépôt au « Center-Parcs » (Nathalie LAMIRAULT) et à l'Office du Tourisme à Sarrebourg (Henry BOURGON)
- Parution d'un article dans le Républicain Lorrain (Jean ACHEREINER).

### 2. Inauguration du pont Bailey.

Tout sera prêt pour cette cérémonie (y compris le ruban à couper). Les différentes tâches ont été distribuées aux membres du comité.

### 3. État des membres de l'A.P.N.

À ce jour, l'association compte **82 membres** à jour de leur cotisation (95 en 2010). Les membres de 2010, n'ayant pas réglé leur cotisation, seront relancés individuellement. Ce travail est réparti entre tous les membres du comité.

### 4. Sortie à Fervaques.

La question de savoir si le maire de Niderviller a reçu une invitation reste ouverte. Le comité estime qu'il est indispensable qu'il soit, au minimum, représenté par un autre élu du conseil municipal, au cas où il ne participerait pas à ce voyage. « Le Foyer » devrait également être représenté.

### 5. Faïencerie.

Le comité a reçu copie du jugement du Tribunal de Commerce autorisant le groupe « Faïence et Cristal de France » à poursuivre son activité. Le texte fait apparaître un très fort endettement du groupe, mais ne mentionne pas les éventuelles garanties hypothécaires qui auraient été consenties aux créanciers (banques). René BOURGON essaiera de trouver ces renseignements en consultant les registres cadastraux.

### 6. Le comité accepte que l'A.P.N. adhère à l'association de M. Pierre GABRIEL « CULTURE ET BILINGUISME DE LORRAINE ». La cotisation est de 20 €.

Henry BOURGON, secrétaire

Niderviller, le 05 mai 2011